

AU PAYS DU CÈDRE, DU COMMUNAUTARISME, DU CLIENTÉLISME,

Le Liban en quête de nation

Éprouvée par la crise du Covid-19 et par les difficultés économiques, la population libanaise subit une paupérisation aggravée par la dévaluation de la livre (lire ci-dessous). Tributaires du maintien d'un Etat faible pour garantir leurs privilèges, les dirigeants politiques s'avèrent incapables de réformer le pays en dépit de la colère engendrée par la double explosion du port de Beyrouth, le 4 août dernier.

PAR GEORGES CORN*

DEPUIS le XIX^e siècle, le Liban ne cesse d'être confronté à l'interventionnisme de grandes puissances lui conférant un traque statut d'espace tampon¹ à la souveraineté formelle. En 1833, le pays est occupé par les troupes d'Ibrahim Pacha, fils du puissant Mohammed Ali (ou Méhémet-Ali), vice-roi d'Égypte, adversaire déclaré du sultan ottoman après en avoir été le vassal. Mais les Britanniques ne l'entendent pas de cette oreille et finissent par obliger la France, dont le souverain égyptien est à la fois un admirateur et un allié, à faire pression sur lui pour que son fils retire ses troupes de la montagne libanaise en 1840. Le concert des cinq puissances coloniales (France, Italie, Prusse, Autriche, Angleterre) estime alors que les ambitions de Mohammed Ali de renverser la monarchie ottomane et de se substituer à elle ne sont pas acceptables.

C'est dans ce contexte de luttes d'influence entre grandes puissances européennes quant à l'avenir de l'Empire ottoman, qualifié d'homme malade² par la diplomatie russe, qu'éclatent de nombreux troubles sanglants entre paysans maronites et druzes pour la première fois dans l'histoire de la montagne libanaise. Ces heurts ne sont alors que la conséquence directe de la rivalité impé-

riale franco-britannique, qui se focalise sur ce territoire et détrit, par ses manœuvres et manipulations, la grande symbiose pluri-culturelle existant dans la région du Chouf entre les deux communautés druze et maronite. De cette coexistence avait émergé dans le passé la grande figure de Fakhrédine II, qui régna sur l'émirat de la montagne de 1590 à 1635. Cherchant à s'emanciper de la tutelle ottomane, en tissant notamment des relations avec la Toscane italienne, l'émir dut faire face à plusieurs campagnes militaires menées par les troupes de la Sublime Porte. Capturé par les Ottomans, il fut exécuté par décapitation à Istanbul.

En 1860, les affrontements entre Druzes, plus ou moins soutenus par l'armée ottomane, et chrétiens s'aggravent et débordent dans la plaine de la Bekaa. La France, alors sous le règne de Napoléon III, décide d'intervenir, et ses troupes débarquent sur le littoral libanais. Les cinq puissances européennes et l'Empire ottoman s'accordent sur une réduction de la superficie du Liban. C'est par opposition à ce «Petit Liban» que les autorités mandataires françaises proposent le «Grand Liban», le 1^{er} septembre 1920. D'une superficie de 10452 kilomètres carrés, ce pays ne cessera de voir son sort lié aux reversa l'imperialistes européens, voire occidentales³ si l'on inclut les États-Unis, devenus après la seconde guerre mondiale la puissance dominante du « monde

libre », qui mobilisera avec efficacité les trois religions monothéistes pour faire face à l'Union soviétique.

Il faut rappeler, au passage, que c'est durant la période du mandat français (1920-1943) qu'un arrêté de 1936 du haut-commissaire fonde le communautarisme institutionnel. En effet, il institue dans l'ordre public libanais les communautés religieuses, qu'il énumère, ajoutant qu'une communauté de droit commun serait créée pour ceux des Libanais ne se reconnaissant pas dans celles citées. Ce statut de nature civile n'a toujours pas été institué. Ce qui oblige notamment nombre de Libanais et de Libanaises à se rendre aujourd'hui à Chypre, en Turquie ou en France pour se marier en dehors de leur communauté.

État tampon, exposé à des influences souvent antagonistes, le Liban a toujours

eu de la peine à se déterminer par lui-même et à surmonter ses propres contradictions. En 1949, Georges Naccache (1904-1972), l'un des plus grands journalistes libanais et fondateur, en 1925, du quotidien *L'Orient* (aujourd'hui *L'Orient - Le Jour*, en ligne), publia un éditorial retentissant qui le mena en prison. « Ni Occident, ni arabisation⁴ » : c'est sur un double refus que la chrétienté et l'islam ont conclu leur alliance (pour adopter le pacte national de novembre 1943, qui fit office de compromis non écrit entre les communautés). *Quelle sorte d'unité peut être tirée d'une telle formule?*, se demanda-t-il. *Ce qui une moitié des Libanais ne veut pas, on le voit très bien. Ce que ne veut pas l'autre moitié, on le voit très bien. Mais ce que les deux moitiés veulent en commun, c'est ce qu'on ne voit pas. (...) Un Etat n'est pas la somme de deux impuissances - et deux négations ne feront jamais une nation (1).*

«Génécide architectural»

Plus tard, Naccache deviendra un grand administrateur du général Fouad Chéhab (1902-1973), commandant en chef de l'armée libanaise, puis président de la république libanaise entre 1958 et 1964. Ce fut le véritable fondateur de l'État libanais, entretenu par un nombre impressionnant de réformes avec les conseils éclairés de Louis-Joseph Lebret (1897-1966), prêtre dominicain, économiste et débordant de l'Institut international de recherche et de formation éducation et développement (Irfed), à qui il demanda de mener, entre 1960 et 1964, une étude socio-économique sur les niveaux de vie de régions au Liban. Il en résulte une enquête exhaustive démontrant un niveau d'inégalités sociales très élevé, une concentration massive de fortunes chez une petite minorité de Libanais, contrastant avec l'existence de poches de grande pauvreté dans les régions rurales périphériques du pays.

Dans une conférence intitulée «Le Liban au tournant» (2), prononcée en 1962, l'économiste mit les Libanais en

garde contre la persistance de telles inégalités, qui pourraient provoquer l'éclatement de leur pays. Cette dislocation se produisit effectivement à partir de 1975 dans le cadre d'un embrasement généralisé de violences entre partis politiques « chrétiens », notamment le parti phalangiste créé par Pierre Gemayel, et le Mouvement national libanais, regroupement de partis non communautaires sous la conduite de Kamal Joumblatt (1917-1977), leader de la communauté druze, demandant une plus grande égalité entre chrétiens et musulmans, ces derniers appuyés avec circonspection par les mouvements armés palestiniens au Liban.

Fouad Chéhab évoquait souvent ceux qu'il appela « les fomigames », autrement dit les politiciens peu scrupuleux qui s'efforçaient de mettre l'État en coupe réglée. Sur le plan international, il bâtit sa politique étrangère en établissant de bonnes relations avec le président égyptien Gamal Abdel Nasser. Cela ne pouvait qu'exacerber la colère

de la bourgeoisie affairiste chrétienne, qui voyait dans le Raïs, panarabiste et socialiste, le diable en personne. Face à l'élan réformateur et à la volonté présidentielle de bâtir un État fort, le mot d'ordre des milieux conservateurs chrétiens se résuma dans un slogan fort peu subtil dans sa faiblesse. « De son côté, la bourgeoisie musulmane réclamait plus de droits dans la nouvelle république indépendante et soutenait en règle générale les mouvements armés palestiniens pour faire pression sur la bourgeoisie chrétienne intranquillante. Ces derniers s'étaient développés au Liban grâce à cette faiblesse, mais aussi du fait qu'une partie importante de ces fedayins avait été chassée de la Jordanie en septembre 1970 (3).

Un autre contemporain de Fouad Chéhab mérita d'être mentionné pour la justesse de ses vues. Il s'agit de Michel Chiba (1891-1954), qui était certes banquier et chanteur du libéralisme économique. Mais il fut un ardent défenseur de la diversité communautaire et mit en garde très tôt contre les risques encourus par le Liban du fait de la politique islamienne aussi bien envers son pays qu'envers les Palestiniens. Son recueil d'articles sur la Palestine reste un chef-d'œuvre de lucidité et de clairvoyance (4). Chiba aum en effet très bien perçu le conflit existentiel entre Israël, bâti sur l'exclusivisme communautaire, et le Liban, construit au contraire sur la gestion du pluralisme apaisé (5).

(1) *L'Orient*, Beyrouth, 10 mars 1949.(2) Jean-Marc Fevre, 1948-1972. *Le Liban au tournant. L'année pourpre*. Geuthner, Paris, 2011. Et cf. Louis-Joseph Lebret, *Chronique de la construction d'un Etat. Journal au Liban et au Moyen-Orient (1959-1964)*, édition établie par Stéphane Malsagne, Geuthner, 2014.(3) Lire Alain Girsh, «Mémoire d'un septembre noir», *Le Monde diplomatique*, septembre 2020.(4) Michel Chiba, *Palestine*. Éditions du Trident, Beyrouth, 1949.(5) Lire Yacov Sharret, «L'État juif et l'intégrité du Liban», *Le Monde diplomatique*, décembre 1983.

DE L'AFFAIRISME ET DES INÉGALITÉS

depuis deux siècles

Pourtant, dans certains milieux maronites, plutôt marginaux, naquit l'idée que, si les fils en Palestine avaient eu leur État, pourquoi les chrétiens n'auraient-ils pas le leur? Chrétiens et juifs étant minoritaires, pourquoi ne s'allieraient-ils pas contre la majorité musulmane? Un tel point de vue faisait écho, sans même la connaître, à toute une littérature israélienne préconisant la déstabilisation du Liban et la nécessité d'y entraîner une partition du pays entre chrétiens et musulmans. On connaît la suite : d'abord la manœuvre d'Israël sur une partie du sud du Liban en 1978, puis

l'invasion de l'été 1982 qui amena l'armée israélienne jusqu'à Beyrouth, où furent perpétrés les massacres de civils palestiniens dans les camps de Sabra et Chatila par les miliciens phalangistes sous l'œil complice des soldats israéliens. Bachir Gemayel, fils du chef du parti phalangiste Pierre Gemayel, sera élu président par le Parlement libanais entouré de chars d'assaut israéliens, puis assassiné quelques jours plus tard dans l'explosion mystérieuse qui détruisit le siège de son parti. Ce sera son frère, Aminé Gemayel, qui lui succédera et fera procéder au bombardement de la

banlieue sud de Beyrouth, à dominante chiite. C'est dans ce contexte chaotique que sera effectuée l'évacuation des combattants palestiniens sous le contrôle d'une Force multinationale d'intervention. Cette dernière sera, ensuite, victime de plusieurs attentats terroristes.

La fin du cycle des guerres intercommunautaires en 1990 ne guérit pas le Liban de ses faiblesses originelles et de son incapacité à se doter d'un État digne de ce nom. Fis, l'arrivée au pouvoir, en 1992, du premier ministre Rafic Hariri, homme d'affaires et protégé du roi d'Arabie saoudite - en poste jusqu'à quelques mois avant sa mort dans un attentat en 2005 -, fera entrer le pays dans un régime économique rentier, comme s'il disposait de ressources majeures. Des accords de libre-échange furent signés avec de très nombreux États, ayant des répercussions négatives sur les capacités de production du pays, industrielles et agricoles. Un régime de taux de change

fixe liant la livre libanaise au dollar et des niveaux anormalement élevés de taux d'intérêt sur les bons du Trésor en monnaie locale aboutirent rapidement à une accumulation massive d'endettement dans cette monnaie. Cela facilita surtout l'enrichissement rapide de la classe aisée du pays, qui s'énipeta en dollars en profitant de taux d'intérêt bas pour effectuer ensuite des placements à très hauts rendements en livres libanaises.

Durant cette période, les habitants des plus belles parties de la capitale furent expropriés au bénéfice de la société foncière Soldiere, qui transforma l'emblématique centre-ville en un vulgaire copie des cités de verre et d'acier du Golfe. Et il s'agissait d'ailleurs déjà prévu une série de privatisations des entreprises publiques et de ventes des domaines fonciers de l'État. À tous ces maux s'en venaient s'ajouter la gigantesque double explosion du 4 août dernier qui a ravagé les quartiers est de la capitale. Jamais le pays du Cèdre n'a subi un désastre d'une telle ampleur.

Une élite enfermée dans sa bulle

La gestion «hariénne» de l'économie libanaise fut directement responsable de son affaiblissement. Bien que s'élevant à un taux moyen de 6 à 7 %, la croissance n'a jamais atteint les niveaux conformes à une période de reconstruction d'après-guerre. Et le gouvernement ne s'est guère préoccupé de justice fiscale, les taux de l'impôt sur le revenu étant alors scandaleusement abaissés à un maximum de 10 %, alors que la situation exigeait un impôt spécial sur les grandes fortunes constituées durant la guerre. Certes le secteur immobilier a prospéré, mais il a très vite fait face à des difficultés financières, l'épargne des Libanais étant drainée par les taux d'intérêt élevés sur les dépôts bancaires ou les titres de la dette publique. C'est durant la période Hariri, dont le jeune talents ont quitté le pays, d'aux-mêmes, continuant des études supérieures en Europe ou aux États-Unis grâce à un programme de milliers de bourses pour étudiants. Une

manie qui explique pourquoi Rafic Hariri et son fils Saad (premier ministre de 2009 à 2011, puis de 2016 à janvier 2020) demeurent populaires auprès d'une partie de la population.

Aujourd'hui, cependant, l'économie libanaise risque d'être dépecée. Le gel de facto des dépôts bancaires (lire ci-dessous), une mesure totalement inconstitutionnelle, témoigne de l'existence d'un régime de «banocratie» unique au monde et tout à fait contraire aux droits humains. C'est le résultat d'une gestion lamentable du secteur bancaire et de la banque centrale libanaise dirigée par le même gouverneur depuis près de trente ans, M. Riad Salamé ayant été nommé le 1^{er} août 1993, sur décision de Rafic Hariri, dont il géra la fortune dans la banque d'affaires Merrill Lynch. Aujourd'hui, la dévaluation de la livre libanaise et la multiplication des taux de change ont ruiné une grande partie

de la classe moyenne et fait passer le taux de pauvreté au-dessus de 50 % de la population. Les risques sont grands d'une diminution de l'espérance de vie au Liban.

Quant à l'élite politique qui gère le pays, elle se livre sans cesse à des manœuvres de type communautariste. Elle vit enfermée dans une bulle comme si l'économie continuait de tourner normalement, oubliant l'existence d'un peuple qui souffre. D'un autre côté, ce ne sont sûrement pas les exigences de réformes du Fonds monétaire international (FMI) qui pourront assainir et redynamiser l'activité économique. Et il s'agit d'ailleurs déjà prévu une série de privatisations des entreprises publiques et de ventes des domaines fonciers de l'État.

À tous ces maux s'en venaient s'ajouter la gigantesque double explosion du 4 août dernier qui a ravagé les quartiers est de la capitale. Jamais le pays du Cèdre n'a subi un désastre d'une telle ampleur.

Dans ce contexte, le pays a besoin de réformes, dont les plus urgentes aujourd'hui concernent la nécessité de rationaliser la dépense budgétaire, artificiellement gonflée par de nombreuses subventions de nature clientéliste. Il faut mieux gérer le patrimoine foncier de l'État et des collectivités locales, d'instituer un impôt unique sur le revenu en lieu et place de différents impôts écarteries - assis sur une catégorie particulière de revenus -, de mieux qu'un impôt sur les grandes fortunes, de préserver le pouvoir d'achat des retraités. Mais aussi et surtout de soutenir les secteurs productifs de l'économie, de mettre un terme à une inflation devenue galopante et de soutenir les classes les plus pauvres de la population par une augmentation des aides sociales. Enfin, une mesure d'économies notables constituerait à fermer diverses caisses autonomes d'indemnisation qui n'ont plus de raison d'exister, telles celle des déplacés de la guerre de 1975-1990 ou celle consacrée aux déplacés du sud du Liban à la suite de l'invasion israélienne de 1982.

GEORGES CORN.

* Professeur d'université, ancien ministre des finances du Liban, auteur entre autres du livre *Le Liban contemporain. Histoire et société*. La Découverte, Paris, 2012.

COURTESY GABRIELLE MARIEZ, BEYROUTH

MANSOUR EL HABRE - «Republique», 2012